

# La politique de sécurité

<b>Prévention</b>				
Accueillir, Rappeler les règles, Informers.	<b>Médiation Persuasion</b>			
	C'est argumenter, expliquer pour amener son interlocuteur à adhérer. C'est exposer les avantages en cas de respect: -« Vous serez en règle » -« Cela permet de voyager tranquille »	<b>Dissuasion</b>	<b>Dissuasion</b>	
		C'est argumenter pour amener son interlocuteur à renoncer, à ne pas avoir un comportement déviant. C'est exposer les conséquences négatives : « vous risquez une amende »	<b>Verbalisation</b>	
			Sanction par le règlement d'une indemnité forfaitaire ou par l'établissement d'un PV.	<b>REPRESSION</b>
				C'est le pouvoir de coercition : contrôler/ interpellier/ arrêter/ fouiller/garde à vue ...
Concerne tous les agents de l'entreprise de transport			Concerne les agents assermentés, voire agréés	Concerne exclusivement les forces de l'ordre
C'est la relation entre l'entreprise de transport et le voyageur ( Agent ↔ Client).				Le client redevient individu
C'est le champ du contraventionnel : le respect de la réglementation du transport (Décret du 3 mai 2016) Obligations du client (Avoir un titre de transport valide - Ne pas : Fumer, Salir, Gênner les autres, ...)				C'est le champ du délictuel, voire du criminel